
ACTUALITÉ SOCIALE :

COVID 19 : UN GUIDE REPERE REMPLACE LE PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole sanitaire en entreprise a cessé de s'appliquer depuis le 14 mars 2022. Il est remplacé par un guide repère des mesures de prévention des risques de contamination à la Covid-19, publié sur le site du ministère du travail.